

**COMPTE-RENDU**  
**De la réunion inter-établissements (enfants et adolescents)**  
**Du 11 mai 2007**

La réunion inter-établissements du 11 mai 2007, au sujet des « **Temps de mise au calme** », s'est tenue au sein du pavillon Albatros de l'Hôpital de l'Elsau et a réuni une quinzaine de personnes :

- 
- **Présentation, par le Docteur SCHAAL, coordinateur du pôle adulte 68 du CRA, de l'historique du réseau inter-établissements et du travail sur le protocole de mise au calme**
  - **Différentes problématiques ont ensuite été abordées**

Les participants se sont posés différentes questions : Est-ce qu'il existe un protocole pour les veilleurs de nuit ? Quelle est l'utilité de la contention dans les situations extrêmes et dans quelles conditions elle se pratique ? Comment aménager l'isolement sensoriel ? Est-ce qu'on différencie les pièces pour les temps de mise au calme et pour l'isolement ?

Les différentes situations exposées montre la nécessité de faire partager, de reprendre la situation avec l'équipe et les familles. En milieu scolaire, il peut parfois exister des aménagements (ex : une pièce à part à l'école St Thomas).

D'autres possibilités peuvent être envisagées sans que cela exclue une mise au calme : la contenance d'une partie du corps, une petite tente, un carton, le fait d'être isolé sur un matelas dans un coin.

Au vu des différents témoignages, il s'avère nécessaire de penser une pièce le plus modulable possible en fonction de l'enfant, de transmettre ces informations d'un établissement à l'autre et d'utiliser l'écrit afin d'éviter au maximum toutes dérives. Il paraît important de prendre en compte ces temps de mise au calme dans le projet d'établissement.

D'autres expériences sont proposées avec d'autres outils : les séjours temporaires (qui imposent un échange), l'organisation de séjour de vacances. Il semble important d'éviter que ces séjours se fassent uniquement dans un contexte de crise, ainsi il faudrait les inscrire dans une régularité.

Pour compléter la réflexion, le site du Conseil Général de l'Isère propose un référentiel départemental de bonnes pratiques pour l'accueil des adultes autistes.

**La prochaine réunion aura lieu le 26 octobre 2007 à 14 heures**  
En Salle de Réunion – Hôpital de l'Elsau